

A-t-on encore besoin de la charité ?

QU'EN DIT-ON ?

“ La charité, c'est un truc de curé ! ”

“ J'en veux pas de votre charité ! ”

“ Avec la justice sociale et la solidarité, plus besoin de charité ! ”

“ La charité au XXI^e siècle, un anachronisme ! ”



L'ÉDITO

On ne parle plus guère de charité aujourd'hui.

On pense que justice et solidarité suffisent à garantir un monde meilleur. L'expérience montre qu'il n'en est rien. En réalité, la charité dépasse la solidarité en ce qu'elle fait du don une condition de viabilité de toute société humaine. Vision prophétique, elle en viendrait ainsi à structurer la société. Quel est donc l'apport propre de la charité à la construction du monde ?

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Retrouver le vrai sens de la charité

SOLIDARITÉ ET JUSTICE

La charité, aujourd'hui, est souvent perçue comme un acte condescendant et humiliant. « Faire la charité », ou au contraire « je ne veux pas de la charité », laissent alors un arrière-goût d'humiliation pour celui qui bénéficie de la charité, et de puissance pour celui qui fait œuvre de charité. « Faire la charité » est souvent associé à faire l'aumône. Au-delà, on bâtit un triptyque : aumône, charité, solidarité. On est tenté de dire que c'est par charité que nous faisons un acte de solidarité qui se traduit par une aumône. Pourtant, cette logique ne prend en compte qu'un aspect de chacune de ces trois réalités. Car, par charité, nous pouvons aussi ne pas faire l'aumône, si cette aumône est utilisée à mauvais escient. En revanche, nous pouvons, malgré tout, faire cette aumône mal utilisée par solidarité ou simple justice.

En outre, il manque un pivot à notre triptyque : la justice. Être juste, c'est rendre ce qui est dû à qui cela est dû. La question est de savoir ce qui est dû, donc de connaître le bénéficiaire (personnel ou collectif) de la justice. Si la justice est le respect du droit, l'injustice, à l'inverse, est la privation de cet état de droit. Un homme a droit à ses biens : c'est justice. Ce qui est anormal, c'est la privation de ce droit, ce qui devient injustice. Ainsi, voler est une injustice.

AU-DELÀ DU SUBJECTIF

La solidarité, quant à elle, est souvent entendue comme une forme d'altruisme, comme l'élan de générosité envers des personnes en situation de difficulté ou pour pallier les déficiences de la justice sociale. La détresse est évaluée selon deux critères. D'abord, celui du ressenti personnel, faisant de chacun la norme de son jugement. Ainsi, mon confort de vie personnel peut mettre la barre plus ou moins haute dans le domaine du confort et donc de mon degré d'appréhension de ce qui est détresse, voire injustice. Mais cette perception est relative et ne considère pas en premier lieu le besoin propre à la personne ou à la situation. Autrement dit, cette subjectivité ne se pose pas d'abord la question de ce qui est dû, donc de la justice véritable. L'action solidaire sera donc fonction

« Le monde, si nous en restions à la justice et à la solidarité, manquerait fondamentalement d'humanité. »

de l'émotion ressentie par chacun selon ses propres critères. Elle ne sera pas nécessairement juste, et si elle l'est, elle le sera comme corollaire de ma subjectivité et non comme objet premier du bien de l'autre. Si cet élan du cœur traduit une générosité profonde, elle marque pourtant un certain dévoiement de cet élan. Il conviendrait donc d'appeler cet élan « générosité » plutôt que « solidarité ». Le vrai sens de la solidarité est le lien organique qui unit chaque être et qui fait que tout acte posé, même lointain et isolé, a des conséquences sur le reste du monde. Cette conséquence est automatique du fait de cette solidarité qui tient uni le monde et

pose alors la question de la responsabilité.

La solidarité peut être accompagnée de générosité, mais, même sans générosité, le lien organique de solidarité demeure. Je pose un acte solidaire quand mes actions contribuent au bien des autres. C'est pourquoi, la solidarité comprend la justice comme base et étalon de mesure de mes actes.

LA JUSTICE NE SUFFIT PAS

Un acte irresponsable est donc un acte égoïste qui ne tient pas compte du bien des autres. Mais un acte irresponsable n'est pas systématiquement injuste, dans la mesure où il peut ne pas avoir de conséquence sur la justice. Je peux choisir de ne pas penser aux autres dans mes choix, ce qui est irresponsable et égoïste, mais il se peut que certains de mes choix, quoiqu'égoïstes et non réfléchis, ne causent pas de tort directement ou indirectement.

Une injustice peut aussi ne pas venir d'un acte irresponsable. Les effets négatifs d'un acte juste peuvent en effet avoir pour conséquence une injustice. Ainsi payer son loyer est justice envers le propriétaire. Ne pas payer son loyer est injuste. Libérer les lieux est donc justice si on ne peut payer. Mais cela peut priver une famille d'un logement, ce qui est injuste au regard de ce dû fondamental. Ce qui nous conduit à une impasse en forme de blocage dans lequel s'opposent deux droits. La justice seule peut ainsi être une impasse. Jusque-là, nous n'avons vu que des devoirs et des droits. L'autre, comme moi, a des droits et lui, comme moi, a, entre autres devoirs, celui de respecter les droits. Voici ce que la justice attend de chacun, en

vertu de cette solidarité responsable qui impose comme devoir de respecter ce qui est dû à l'autre. Une telle exigence peut réduire la relation humaine à une somme conventionnelle de « j'ai fait ce que j'avais à faire ». Une autre manière de dire « je suis quitte vis-à-vis de l'autre et de la société ». Et le monde, si nous en restions là, manquerait cruellement et fondamentalement d'humanité.

LE STADE SUPÉRIEUR : LA CHARITÉ

Et c'est face à cette aporie qu'intervient la charité au sens chrétien du terme. Cette dernière va au-delà de l'aumône, de la solidarité et de la justice. Elle dépasse l'obligation mécanique et les blocages que la justice peut engendrer, car, au devoir, elle ajoute l'amour de l'autre. En effet, la charité, fondamentalement, ne cherche pas à accomplir des actions, ou à « cocher des cases », elle cherche le vrai bien de l'autre. Plus encore, la charité aime le bien de l'autre et trouve même son bonheur dans le bien de l'autre.

Ainsi, la charité a à voir éminemment avec l'amour qui est son véritable nom. A ce titre, elle est un double mouvement de don de soi aux autres et de réception du don des autres. Elle est un lien particulier qui unit dans et par le don de soi.

Cet amour nous sort de l'égoïsme, fait de la solidarité une disposition habituelle, et réinsère la justice dans une perspective plus large. Elle considère en premier non pas les actes à accomplir, mais l'autre lui-même. Dès lors, la charité ne supprime ni la solidarité, ni la justice, mais les inclut. C'est pourquoi la charité, qui est une vertu, c'est-à-dire une disposition quasi-réflexe, en l'occurrence à l'amour, est une vertu non pas seulement d'action, mais aussi de contemplation. Cette vertu contemplative fait immédiatement regarder l'autre pour lui-même et ainsi permet de mieux agir par connaissance de ce qui est dû en vérité à cet autre. Contemplant l'autre avec cette acuité charitable, nous sommes portés non seulement à vouloir le bien de l'autre, mais à trouver notre joie dans son bonheur. Au sommet de cette contemplation

« La charité est un ferment de civilisation qui renverse les perspectives utilitaristes et individualistes au profit du Bien Commun. »

amoureuse se trouve Dieu, dont le nom est amour (« Dieu est amour », 1 Jn 4, 8), de sorte que la charité vertu théologique, nous pose dans la contemplation divine et nous introduit en Dieu même à chacun de nos actes de charité, comme il en va du reste des actes de foi et d'espérance, autres vertus théologiques.

LA CIVILISATION DE L'AMOUR

C'est sous cet angle de la charité que les papes invitent à construire une société plus juste, c'est vrai, mais par-dessus tout, la civilisation de l'amour. Non pas un monde aseptisé de « bisounours », mais une culture qui peu à peu trouverait son bonheur dans le bonheur de l'autre. C'est là un tout autre paradigme pour fonder les relations sociales et économiques que celui du devoir ou du droit. Paradigme du droit qui, au passage, étouffe littéralement le monde actuel, plaquant au sol l'humanité dans un rigorisme mécanique, coupé de cette charité qui seule peut rendre la société pleinement humaine. Fondée sur le don, la charité est une ouverture à l'autre à qui l'on donne, mais de qui l'on reçoit. Une ouverture qui est intrinsèquement relation, à l'image même de la relation à l'intérieur de la Trinité, don réciproque du Père et du Fils, jaillissant en une authentique personne divine, l'Esprit Saint, amour conjoint du Père et du Fils et dont la civilisation de l'amour doit être l'image.

Ainsi la charité apparaît-elle comme le fondement de la justice et d'un « vivre-ensemble authentique », entendons d'un véritable bien commun dont la construction, sans cesse remise sur le métier, dépasse, par l'amour, le simple mécanisme solidaire ou la froideur d'une justice qui peut parfois se trouver bloquée par elle-même, lors de conflits de justice.

Vertu, elle dispose et ouvre à l'amour de l'autre, nous poussant spontanément à œuvrer au bien. En ce sens, elle se révèle être un ferment de civilisation qui renverse toutes les perspectives utilitaristes et individualistes au profit du bien commun de l'humanité, par le dépassement de soi dans le don. ●

À RETROUVER SUR WWW.PROPERSONA.FR

En bref

QUEL EST DONC L'APPORT PROPRE DE LA CHARITÉ À LA CONSTRUCTION DU MONDE ?

Dans le langage courant actuel, la charité est souvent réduite à l'aumône. Pour penser les liens sociaux, on lui préfère les notions de justice et de solidarité. Pourtant, cette logique est parfois bloquée par des conflits de justice que seule la charité permet de dépasser. En effet, en son sens véritable, la charité donne de dépasser ce qui est dû, d'aimer le bien de l'autre, et d'y trouver son bonheur. Elle a son origine en Dieu, c'est une vertu théologale. Cette transcendance de la charité contribue à la construction du monde, pour en faire une authentique civilisation de l'amour.

À RETROUVER SUR WWW.PROPERSONA.FR



La citation

L'amour dans la vérité (...) est la force dynamique essentielle du vrai développement de chaque personne et de l'humanité tout entière. L'amour – 'caritas' – est une force extraordinaire qui pousse les personnes à s'engager avec courage et générosité dans le domaine de la justice et de la paix. »

BENOÎT XVI, « CARITAS IN VERITATE », N° 1.

Pour aller plus loin

BENOÎT XVI,
Deus caritas est, 2005.

BENOÎT XVI,
Caritas in veritate, 2009.

Compendium de la Doctrine Sociale de l'Eglise, 2005,
nn° 204-208.